

**Dispositif de sécurité
pour utilisation
en Atmosphères Explosibles**

TeSys D

Relais tripolaires de protection thermique de 0,1 à 38 A

⊕ II (2) GD - Zones 1 - 2, 21 - 22

Numéro d'attestation d'examen de type :
INERIS 06ATEX0036X

Introduction

PE113030_NB.eps



Les relais tripolaires de protection thermique TeSys D de 0,1 à 38 A peuvent être utilisés pour la protection des moteurs en atmosphère explosible lorsqu'ils comportent le marquage :



INERIS06ATEX0036X

Les références des relais tripolaires de protection thermique concernées sont :

- LRD●●, relais différentiels de classe 10A
- LR3D●●, relais non différentiels de classe 10A
- LRD●●L, relais différentiels de classe 20
- LR3D●●L, relais non différentiels de classe 20.

Ces relais sont certifiés ATEX dans toutes les versions de connectique (vis étrier, cosses fermées, ressort).

Règles générales d'utilisation

Ces produits sont à installer impérativement hors zone ATEX.

Ils sont qualifiés pour la protection des moteurs protégés contre les explosions et placés en zone 1-2 ou 21-22.

L'utilisation de ces produits doit se limiter à la fonction protection de moteurs électriques pour laquelle ils sont prévus.

Ces produits doivent être installés, utilisés et entretenus conformément aux normes et réglementations applicables au sein du pays d'installation, comme par exemple :

- directive 99/92/CE
- normes EN/CEI : 60079-14, 60079-17, 61241-14, 60364
- norme EN : 50495
- règles de l'art d'installation de la ou les zones pour lesquelles ils ont été conçus. Le non-respect de celles-ci ne saurait engager notre responsabilité.

L'installation, le paramétrage, la mise en service et la maintenance de ce produit doivent être réalisées par du personnel qualifié et habilité.

La responsabilité de la traçabilité constructeur (numéro de série indiqué sur l'étiquette de certification) est assurée au premier lieu de livraison connu.

Ces produits doivent être impérativement utilisés pour la protection contre les surcharges des moteurs :

- à sécurité augmentée au sens de la norme CEI 60079-7 ou
- lorsque requis par l'attestation d'examen CE de type du moteur installé en zone ATEX.

Mise en service

- Avant la mise en service, vérifiez que le produit n'a pas été endommagé (ne mettez pas un produit endommagé).
 - Vérifiez que les indications de marquage du produit sont compatibles avec les conditions admissibles pour la zone Ex du site d'utilisation :
 - groupe II** : Industries de surface,
 - catégorie 2** : haut niveau de protection, D : Poussières – G : Gaz
 - Stockez les produits dans leur emballage d'origine, dans un endroit sec, T : -60 °C... +70 °C
 - A la mise en service : raccordez, montez et paramétrez-le suivant les instructions du fabricant.
 - Toutes les autres informations nécessaires à la mise en service des produits (dimensions, schémas de raccordement, montage et paramétrage) sont dans les documents suivants, faisant office de notice d'instruction :
 - instructions de service livrées avec les relais tripolaires de protection thermique TeSys D
 - catalogue Schneider Electric TeSys - Protection et commande de puissance.
- Ces documents peuvent être téléchargés sur le site www.schneider-electric.com.

**Dispositif de sécurité
pour utilisation
en Atmosphères Explosibles**

TeSys D

Relais tripolaires de protection thermique de 0,1 à 38 A

Ex II (2) GD - Zones 1 - 2, 21 - 22

**Numéro d'attestation d'examen de type :
INERIS 06ATEX0036X**

Paramétrage et utilisation

Les conditions suivantes doivent être impérativement respectées pour garantir le niveau de sécurité requis en atmosphère explosible.

▲ AVERTISSEMENT

RISQUE DE MAUVAISE PROTECTION DU MOTEUR

- Les relais tripolaires de protection thermique TeSys D doivent être réglés par un personnel d'entretien qualifié et formé.
- La classe thermique et le courant moteur du relais tripolaire de protection thermique TeSys D doivent être adaptés en fonction du moteur à protéger.

Le non-respect de ces instructions peut provoquer la mort, des blessures graves ou des dommages matériels.

Notez également qu'en cas de déclenchement suite à une surcharge moteur, aucun redémarrage d'urgence n'est autorisé avant le refroidissement complet du moteur.

Maintenance

Conformément aux règles de maintenance de toute installation électrique, assurez-vous une fois par an :

- du bon serrage des câbles grâce à une campagne de thermographie
- du fonctionnement mécanique du produit, en manœuvrant manuellement les boutons test, reset et stop.

Schneider Electric Industries SAS

35, rue Joseph Monier
92500 Rueil-Malmaison
France

<http://www.schneider-electric.com>

En raison de l'évolution des normes et du matériel, les caractéristiques indiquées par les textes et les images de ce document ne nous engageant qu'après confirmation par nos services.

Création, réalisation : Schneider Electric